

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE FORMATION

## FORCONVEST – Organisme de Formation Professionnelle

Certifié Qualiopi N° 2022/98916.2 – AFNOR Certification

Dernière mise à jour : Juin 2026

*Validation : acceptation obligatoire lors de la commande en ligne sur [www.forconvest.fr](http://www.forconvest.fr)*

---

## PRÉAMBULE

Le présent règlement intérieur s'applique à toute personne suivant une formation dispensée par FORCONVEST, qu'elle soit réalisée en présentiel, en distanciel (en ligne) ou en mode mixte (hybride). Il est accessible en permanence sur le site [www.forconvest.fr](http://www.forconvest.fr) et son acceptation est requise lors de chaque inscription.

Conformément aux articles L.6352-3 et suivants du Code du travail et aux exigences de la certification Qualiopi, ce règlement définit les règles de discipline, d'hygiène, de sécurité et les droits applicables pendant la formation.

**Organisme de formation :** FORCONVEST – ZAC de Rivière Roche – 97200 Fort-de-France, Martinique

**Responsable légale :** Madame Nadège VIRTOS, Présidente

**NDA :** 97973067297 | **SIREN :** 818680480 | **Contact :** [contact@forconvest.fr](mailto:contact@forconvest.fr) | +590 690 81 68 91

---

## ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participant aux formations organisées par FORCONVEST, quelle que soit leur situation (salarié, demandeur d'emploi, indépendant, étudiant, particulier) et quelle que soit la modalité de la formation :

- Formation en présentiel : dans les locaux de FORCONVEST ou tout autre lieu désigné
  - Formation en distanciel : via la plateforme e-learning de FORCONVEST
  - Formation en mode mixte (hybride) : combinaison de séquences en ligne et de séances en présentiel
- 

## ARTICLE 2 – ACCÈS ET INSCRIPTION À LA FORMATION

### 2.1 Conditions d'accès

L'accès à une formation FORCONVEST est subordonné à l'inscription préalable, au règlement complet des frais de formation et à l'acceptation du présent règlement intérieur lors de la commande en ligne.

### 2.2 Accès à la plateforme en ligne

Pour les formations en ligne ou hybrides, le stagiaire reçoit des identifiants de connexion personnels et confidentiels. Ces identifiants sont strictement personnels et ne peuvent en aucun cas être communiqués à un tiers. Tout partage d'accès est susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de l'inscription sans remboursement.

### 2.3 Prérequis techniques pour les formations en ligne

Le stagiaire doit disposer :

- D'un ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet stable
- D'un navigateur internet récent (Chrome, Firefox, Edge, Safari)
- D'une adresse email valide pour recevoir les communications et accès
- D'un équipement audio (haut-parleurs ou casque) pour les contenus vidéo

FORCONVEST ne saurait être tenu responsable des difficultés de connexion imputables à l'équipement ou à la connexion internet du stagiaire.

---

## **ARTICLE 3 – ASSIDUITÉ ET PONCTUALITÉ**

### **3.1 Formations en présentiel**

La présence à l'intégralité des sessions est obligatoire. Tout retard ou absence doit être signalé au préalable à FORCONVEST. Une feuille de présence est signée à chaque demi-journée et conditionne la délivrance de l'attestation de formation.

### **3.2 Formations en distanciel**

Le stagiaire s'engage à suivre l'intégralité des modules dans le délai d'accès indiqué. La progression sur la plateforme est tracée automatiquement et constitue la preuve de participation. En cas de difficultés techniques, le stagiaire doit contacter FORCONVEST dans les plus brefs délais.

### **3.3 Formations en mode mixte**

Les obligations d'assiduité des articles 3.1 et 3.2 s'appliquent respectivement aux séquences en présentiel et aux modules en ligne.

---

## **ARTICLE 4 – COMPORTEMENT ET DISCIPLINE**

### **4.1 Règles générales**

Chaque stagiaire s'engage à adopter un comportement respectueux. Sont notamment interdits :

- Tout comportement irrespectueux, discriminatoire, harcelant ou violent
- Toute perturbation délibérée du bon déroulement de la formation
- L'utilisation abusive du téléphone portable lors des séances en présentiel
- La consommation d'alcool, de drogues ou de toute substance illicite
- Le tabagisme dans les lieux de formation non autorisés

### **4.2 Comportement en ligne**

Lors des formations en distanciel ou sessions de visioconférence, le stagiaire s'engage à :

- Se connecter dans un environnement calme lors des sessions synchrones
- Ne pas enregistrer les sessions sans autorisation expresse de FORCONVEST
- Ne pas diffuser les contenus de formation sur les réseaux sociaux ou tout autre support
- Adopter un comportement respectueux dans les espaces d'échange

### **4.3 Sanctions disciplinaires**

En cas de manquement, FORCONVEST peut prononcer : avertissement, mise à pied temporaire ou exclusion définitive sans remboursement. Toute sanction est notifiée par écrit.

---

---

## ARTICLE 5 – ÉVALUATIONS ET EXAMENS

Pour les formations comportant des évaluations, le stagiaire s'engage à :

- Réaliser personnellement tous les exercices, quiz et évaluations — toute aide extérieure non autorisée constitue une fraude
- Ne pas utiliser de ressources non autorisées lors des évaluations en ligne
- Ne pas communiquer les questions ou réponses à des tiers

En cas de fraude avérée, FORCONVEST se réserve le droit d'annuler les résultats et d'exclure le stagiaire sans remboursement.

---

## ARTICLE 6 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (PRÉSENTIEL)

Dans les locaux de formation en présentiel, les stagiaires sont tenus de :

- Respecter les consignes de sécurité affichées dans les locaux
  - Ne pas introduire d'objets dangereux ou de substances illicites
  - Signaler immédiatement tout incident ou accident au formateur
  - Respecter les règles d'hygiène en vigueur
  - En cas d'évacuation d'urgence, suivre les consignes du formateur
- 

## ARTICLE 7 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

L'ensemble des supports, contenus, vidéos et ressources mis à disposition sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Le stagiaire s'engage à :

- Ne pas reproduire, copier ou diffuser les contenus sans autorisation écrite préalable
- Ne pas enregistrer les sessions de visioconférence sans accord du formateur
- Respecter la confidentialité des informations partagées par les autres participants

Toute violation expose le stagiaire à des poursuites civiles et/ou pénales.

---

## ARTICLE 8 – RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

### 8.1 Réclamations

Toute réclamation doit être adressée à FORCONVEST par email : [contact@forconvest.fr](mailto:contact@forconvest.fr) ou par courrier : ZAC de Rivière Roche – 97200 Fort-de-France. FORCONVEST s'engage à accuser réception sous 48h ouvrées et à répondre sous 10 jours ouvrés.

### 8.2 Médiation

En cas de litige non résolu à l'amiable, le stagiaire peut recourir à un médiateur de la consommation conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation.

---

## ARTICLE 9 – ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP

FORCONVEST s'engage à accueillir toute personne en situation de handicap. Un référent handicap est désigné au sein de FORCONVEST pour accompagner les stagiaires concernés. Toute personne nécessitant des

---

aménagements spécifiques est invitée à contacter FORCONVEST **avant le début de sa formation** à : [contact@forconvest.fr](mailto:contact@forconvest.fr)

---

## **ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les données personnelles collectées dans le cadre des formations sont traitées conformément au RGPD et à la Politique de Confidentialité de FORCONVEST, consultable sur [www.forconvest.fr](http://www.forconvest.fr). Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement en contactant : [contact@forconvest.fr](mailto:contact@forconvest.fr)

---

## **ARTICLE 11 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le présent règlement intérieur peut être modifié à tout moment par FORCONVEST pour se conformer à toute évolution légale ou réglementaire. La version en vigueur est celle disponible sur le site [www.forconvest.fr](http://www.forconvest.fr) à la date de début de la formation.

---

### **FORCONVEST – ZAC de Rivière Roche – 97200 Fort-de-France – Martinique**

NDA : 97973067297 – SIREN : 818680480 – Certification Qualiopi N° 2022/98916.2

*Responsable légale : Nadège VIRTOS | [contact@forconvest.fr](mailto:contact@forconvest.fr) | +590 690 81 68 91*